

SAS Domaine AF GROS
5 Grande Rue
21630 POMMARD
Siret 38396734600016

Et SARL Domaine Michel Gros
7 Rue des Communes
21700 Vosne Romanée

NOTRE ECHANGE DE SERVICES

Nous formalisons par la présente nos échanges de services pour la période culturale -2022

Cet échange prendra les formes suivantes :

- Service en travail : participation du personnel à des travaux sur l'exploitation que ce soit à la cuverie (mise en bouteilles, vinification ...) ou à la vigne notamment lors des traitements phytosanitaires.
- Service en moyens d'exploitation : mise à disposition de matériel agricole (tracteur ...)

Conditions d'application

Notre échange de services implique la gratuité, la réciprocité et l'équivalence des échanges entre nos Domaines. Cet échange est équitable et ne donnera lieu à aucune contrepartie financière.

Responsabilité en cas d'accident

Chaque Domaine qui « rend un service » agit pour son propre compte puisqu'il escompte une réciprocité.

Chaque Domaine est donc responsable de son propre accident du travail

Chaque Domaine est donc responsable de son propre matériel.

Chaque Domaine devra fournir une attestation de son assureur dans ce sens.



Responsabilité en cas de perte de récolte

En ce qui concerne les traitements phytosanitaires, il est précisé que le Domaine qui effectue les traitements pour l'autre partie qui bénéficie de cet échange de services, ne pourra être mis en cause en cas de perte de récolte qui surviendrait à la suite d'une maladie de la vigne en rapport avec le traitement appliqué.

De plus, en ce qui concerne les traitements phytosanitaires, ils sont réalisés sous l'ordre du Domaine donneur d'ordre du traitement exploitant de la parcelle. En cas de non-respect de la législation en vigueur (notamment ZNT eau et riverains) c'est le Domaine donneur d'ordre qui en sera responsable et non le Domaine qui aura appliqué le traitement.

Anne Françoise Parent-Gros
PDG

Pierre Gros
Gérant

